

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 95 (1954), p. 1-29

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1954__95_1_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1954__95_1_0)

© Société de statistique de Paris, 1954, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^{os} 1-2-3. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1954

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 1954

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. JACQUES RUEFF, PRÉSIDENT SORTANT.
INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1954 ET DU BUREAU.
DISCOURS DE M. PAUL GEMAHLING.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NÉCROLOGIE : MM. MAX LAZARD, LOUIS VIDAL.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATIONS DE M. GEORGES GUILBAUD : « LE STATISTICIEN EST-IL UN JOUEUR ? (THÉORIES DE LA DÉCISION STATISTIQUE) ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. JACQUES RUEFF, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 h. 30 dans les Salons de la Maison des Polytechniciens, par M. Jacques RUEFF, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES,

Je dois à notre éminent Secrétaire général d'avoir pu consulter les procès-verbaux des vingt précédents exercices. La statistique est, hélas, décisive : je suis le plus mauvais président que notre Société ait jamais eu. Sur huit séances de travail, j'en ai manqué sept.

Si je vous apporte ces chiffres, ce n'est pas par esprit de fanfaronnade ou de cynisme, c'est pour vous saisir des faits en toute objectivité.

Dans ce mauvais cas, je plaide coupable. Je puis seulement expliquer, non excuser.

Je suis victime de la dispersion dans l'espace de deux séries causales qui se croisent dans le temps : la première, celle qui vous réunit de temps immémorial à Paris le mercredi soir ; la seconde, celle qui, depuis la création de la Cour de Justice de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, la fait siéger à Luxembourg le jeudi matin de chaque semaine.

Pour parer à cette fâcheuse divergence, j'ai dû employer de grands moyens : je me suis fait opérer à Paris. Et j'ai pu m'échapper de la clinique plus facilement que de la Cour.

Malheureusement la nature ne m'ayant doté que d'un seul appendice, je n'ai pu assister qu'à une seule communication. Il est vrai qu'elle était excellente.



C'était celle de M. Pierre Delain : « Possibilités de calcul d'un indice de la construction ».

Je dois à M. Delain de précieux enseignements sur la théorie des indices et son extension à des domaines où elle n'avait pas encore pénétré ainsi que la connaissance d'une importante contribution à la solution d'un problème d'un immense intérêt d'actualité.

Mais je ne me console pas de tout ce que je me suis privé d'entendre.

La communication du Dr Pierre Vendryes et de M. René Malterre sur le « mouvement brownien de l'homme et des animaux » conduit, par des méthodes extraordinairement nouvelles, aussi ingénieuses dans leur nouveauté qu'audacieuses dans leur interprétation, à des résultats de haute portée. Elle montre la part de l'aléatoire dans le comportement des créatures autocinétiques. Elle conduit à des généralisations singulièrement troublantes en évoquant le résultat brownien de nos activités pen-
santes. Et je ne parle que pour mémoire de ce chauffeur de taxi particulière livré aux chocs innombrables des volontés étrangères qui viennent temporairement l'animer.

Pas moins philosophique et pas moins général a été l'exposé de M. Gaston Baudez sur « Le hasard et les causes rythmées ». Là encore on perçoit la puissance de notre outil pour dégager et je dirai presque faire naître des phénomènes nouveaux.

La conclusion de M. Baudez montre la portée de son étude.

« ...Le rythme existe partout. Nous l'avons en nous dans notre sang, qui circule à coups rythmés. La nature, dans ses plus petits éléments connus jusqu'ici, le fait intervenir à chaque moment, car s'il y a des périodes dans le mouvement des électrons, les physiciens imaginent aussi des précessions. Ce ne sont pas des périodes qui demeureraient finalement devant l'examineur attentif, mais des rapports constants entre les durées de mouvements s'effectuant dans des conditions données : ce sont des rythmes. Dès lors il n'y a pas à s'étonner de voir ces rythmes produire des effets ; de vrai, ce sont ceux qu'on a l'habitude d'attribuer au hasard... »

M. Maurice Hermitte a étudié l'« Application des méthodes statistiques aux problèmes de la gestion des patrimoines immobiliers ». Je n'ai pas besoin de souligner l'immense intérêt théorique et pratique de son étude. Il met à la disposition de tous ceux qui voudraient bien gérer en bon père de famille une précieuse technique. Il s'est acquis de leur part de puissants motifs de gratitude, mais aussi des titres éminents à guider la gestion financière de notre Société.

M. Lucien Flaus vous a entretenu des « Lieux de travail et zones d'habitation du département de la Seine ». Les résultats de son étude projettent une grande lumière sur une question essentielle : l'aménagement de la région parisienne. Ils montrent qu'il serait aussi vain de se prétendre sociologue ou économiste sans être aussi statisticien. M. Flaus est à la fois l'un et l'autre. Je l'en félicite ici très sincèrement.

C'est aussi un problème sociologique qu'a éclairé M. Hallot en vous exposant les « problèmes actuels de la statistique professionnelle ». Son exposé marque la complexité d'une question qui paraît simple au profane. Sa solution est pourtant étroitement solidaire des problèmes de planification et de productivité.

Ce dernier problème de la productivité a été magistralement traité par M. René Roy dans une « Contribution à la recherche d'une définition de la productivité ». La définition de la productivité est un problème essentiel tant pour la théorie économique que pour la pratique industrielle. Il a occupé la première place à la dernière session de l'Institut International de Statistique où M. René Roy a présenté aussi une communication très remarquée. Son plus grand mérite a été de mettre en pleine lumière la complexité d'une question que l'on croit simple.

Enfin, M. Gorra a procédé à une « comparaison internationale des prix ». Son exposé a mis à la disposition des Pouvoirs publics une technique capitale pour l'étude des problèmes monétaires et qui n'a pas encore, pour la France au moins, perdu son actualité. Nous avons rendu un service éminent en éclairant actuellement ce problème.

* *

Si notre patrimoine intellectuel s'est ainsi enrichi de toutes ces précieuses contributions à la Science Statistique, il s'est appauvri, par contre, des pertes douloureuses qui ont éprouvé notre société.

M. René Maunier avait été, pendant plusieurs années, Directeur de la Statistique

au ministère de la Justice en Égypte. Lorsque la mort l'a frappé, à l'âge de soixante cinq ans, il était professeur à la Faculté de Droit de Paris.

M. Armand Julin occupait une place insigne dans les fastes de la science statistique. Il est mort le 25 février 1953 à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il a mené de front une brillante carrière administrative — qui l'a conduit au poste de Secrétaire général du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale de Belgique — avec une carrière universitaire et scientifique. Il avait été professeur aux Universités de Gand et de Louvain et était professeur émérite de l'Université de Liège. L'ampleur de ses travaux statistiques l'a fait porter à la présidence de l'Institut International de Statistique dont il a été promu, en 1947, Président d'honneur. C'est une grande figure de la statistique internationale qui a disparu. Nous donnons à sa famille et particulièrement à notre collègue Jules Lejeune l'assurance que nous garderons pieusement son souvenir.

Notre collègue François Grammont n'a appartenu que pendant une courte période à notre Société puisqu'il en était devenu membre en 1945 seulement.

Au contraire, M. Louis Vidal était membre de la Société depuis 1922. Expert comptable breveté par l'État, expert près le Parquet de la Seine, il portait intérêt à notre discipline bien qu'il la vit d'un point de vue financier plus que technique.

M. Henri de Peyerimhoff de Fontenelle est décédé le 21 juillet à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il faisait partie de notre Société depuis 1913. Sa grande culture, l'étendue de son talent l'ont conduit à marquer d'une profonde empreinte les disciplines où il a excellé. Ancien Président du Comité Central des Houillères de France, il exerçait les fonctions de Vice-Président du Conseil Économique et avait été élu l'an passé à l'Institut.

M. Théodore Laurent est décédé le 21 août 1953 à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il n'était guère moins ancien dans notre Société que M. Henri de Peyerimhoff de Fontenelle, puisqu'il y était entré en 1916. Il avait présidé pendant de nombreuses années la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine.

M. Paul Gerbaux, chef de division honoraire à la Compagnie d'Assurances « La Participation » est décédé le 12 octobre à l'âge de soixante-dix-huit ans. Membre de notre Société depuis 1926, il suivait nos travaux avec assiduité et était bien connu de nos collègues.

Enfin, au mois de décembre, nous apprenions la mort de M. Max Lazard. Ancien Président de notre Société, en 1945, il était le Fondateur de l'Association Internationale pour la lutte contre le chômage. J'avais eu maintes occasions d'apprécier la générosité de sa pensée et la chaleur de son cœur. Il était pour moi le type de l'esprit social, dans le sens le plus élevé du terme. Mais il n'a jamais abandonné le souci d'une information rigoureuse et c'est ce souci qui l'avait conduit vers l'étude et la pratique des méthodes statistiques. Nous adressons à sa veuve et à ses enfants l'expression de notre douloureuse et profonde sympathie dans leur grand deuil.

*
* *

Malgré ces pertes cruelles, la vie de notre Société continue : elle a admis en 1953, 70 membres titulaires, dont 43 à titre personnel et 27 en qualité d'organismes collectifs. Il y a eu une vingtaine de démissions ou de radiations. Tout compte fait, en 1953, l'effectif de notre société se sera sensiblement accru. C'est à la fois une preuve de sa vitalité, de la place qu'elle occupe dans l'opinion éclairée et aussi, permettez-moi de le dire, de l'activité de son Bureau, et singulièrement de son Secrétaire général, M. Pierre Depoid, à qui je voudrais exprimer ici l'amitié et la gratitude de ses collègues.

Je lui ai, moi, une dette toute particulière car je n'ai cessé de compliquer sa tâche en lui notifiant, de mois en mois, les regrets que j'éprouvais de ne pouvoir assister à la prochaine séance. Avec une invincible bonne grâce, il a toujours bien voulu me faire remplacer. C'est même la qualité de ses choix qui atténue mon sentiment de culpabilité. Bien loin de perdre à mon absence vous y avez gagné les présidences de vos anciens Présidents : MM. Penglaou, Baticle et Risser.

Je sais trop la pertinence de leur jugement, la hauteur de leurs vues et l'étendue de leur culture statistique pour n'être pas assuré que vous avez largement gagné au change.

Qu'ils me permettent en m'excusant des charges que je leur ai transmises, de les

remercier à nouveau, au nom de notre Société, des nouveaux titres qu'ils se sont acquis à sa gratitude.

Mes chers Collègues, je reviens maintenant à l'objet principal de cette séance, qui est de vous donner l'assurance que vous êtes à tout jamais débarrassés de ce mauvais Président que j'ai été et que, par un juste retour, vous allez avoir le meilleur qui se puisse trouver.

M. Paul Gemaehling accède à la plus haute dignité que notre Société puisse conférer, chargé, plus que tout autre, des titres susceptibles de la justifier.

Né à Paris le 24 août 1883, il fut, en 1911, lauréat de la Faculté de Droit de Paris, et, en 1912 lauréat de la Société d'Études Économiques. Chargé de Cours à la Faculté de Droit d'Alger de 1913 à 1919, il fut reçu au concours d'Agrégation des Sciences Économiques en 1919. Mais il était entré deux ans auparavant dans notre Société. N'est-ce pas là une antériorité remarquable et qui marque, dès l'aube de sa belle carrière, la vocation statistique de notre éminent collègue. Aussitôt après le concours, M. Gemaehling est nommé Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Strasbourg. Dans l'Alsace à peine libérée, cette Université fut le plus beau fleuron de l'Université française. Avec Lucien Febvre, Marc Bloch, Halbwachs, Fréchet, Vermeil, il a apporté à l'Alsace la culture de la mère patrie. Il resta à Strasbourg de 1919 à 1943. Il enseigna l'économie politique, l'histoire des doctrines économiques, la statistique et la démographie.

Nommé à la Faculté de Droit de Paris le 1^{er} avril 1943 c'est encore par le même enseignement de statistique et de démographie qu'il débute.

Sa renommée a largement débordé nos frontières. Il a été appelé à enseigner à l'Institut Universitaire des Hautes Études Internationales de Genève, à l'Institut des Hautes Études de Belgique, à l'Université de Liège. Ses publications sont nombreuses et portent toutes témoignage de sa haute culture scientifique.

Il en est une, entre toutes, qui marque les droits qu'il a à présider nos travaux. C'est le volume de « Statistiques choisies et annotées » pour la période 1926-1928 qui est un véritable modèle de rigueur scientifique.

M. Paul Gemaehling qui est un statisticien accompli est aussi un économiste éminent.

Je lui ai dit l'usage que j'ai toujours fait, dans mon enseignement, de son ouvrage sur les « Grands économistes ». Né en 1925, il a été réédité en 1933 et va faire l'objet d'une 3^e édition. La Serbie et la Turquie, en le traduisant, ont montré l'intérêt qu'elles attachent à la pensée de notre collègue.

Mais notre nouveau Président est aussi un sociologue. Là encore il affirme son appartenance statistique en fondant ses conclusions sur une analyse approfondie des faits. J'ai relu, avant notre séance, deux de ses études les plus marquantes : l'une est consacrée aux « Structures familiales comparées », l'autre à la « Statistique des divorces en France ». Ces deux études constituent un véritable modèle d'exploration statistique. Elles mériteraient de devenir classiques à une époque où l'économétrie a grandement étendu ses ambitions.

Enfin, M. Paul Gemaehling est aussi un financier sagace. J'ai une profonde admiration pour une étude qu'il a publiée en 1922 sous le titre : « Trois politiques financières ». Il y compare les traditions financières de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France telles qu'elles s'affirment au lendemain de la guerre de 1914-1918. Je ne connais rien de plus subtil et de plus actuel que ce parallèle. Les traits essentiels des trois pays n'ont pas changé. Que d'erreurs on eût évité si l'on avait retenu les enseignements de notre collègue.

Les travaux de M. Paul Gemaehling montrent à quelle profondeur peut conduire une information précise au service d'une pensée rigoureuse.

Sa méthode, dans les domaines si divers où il l'a appliquée, est fondée sur l'accumulation des faits, un monceau de faits, me disait-il, en évoquant ses travaux.

C'est ce goût de l'observation précise qui le classe incontestablement au tout premier rang de notre Science.

Mes chers Collègues, c'est pour moi un extrême plaisir que de céder ma place à M. Paul Gemaehling. Sûr que sa Présidence sera pour notre Société une source d'autorité et de prestige, je lui transmets la charge que vous m'aviez confiée et je l'appelle à prendre place à ce fauteuil.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1954 ET DU BUREAU.
DISCOURS DE M. PAUL GEMAEHLING.

M. Paul GEMAEHLING remplace au fauteuil présidentiel M. Jacques RUEFF, et prononce le discours suivant :

MON CHER PRÉSIDENT, MES CHERS COLLÈGUES,

Ce n'est pas pour me conformer à l'usage que je vous avouerai, après tant d'autres, combien je me sens intimidé par la liste prestigieuse des présidents successifs de notre Société dans laquelle vous me faites le redoutable honneur de prendre place à mon tour. Je veux voir dans ce choix un souci d'éclectisme qui sait s'accommoder de la diversité des esprits et de l'inégalité des mérites.

Devenir votre successeur, mon cher Président, n'est pas sans m'inspirer une crainte plus immédiate.

Vos ouvrages, votre enseignement à l'École des Sciences politiques, les hautes fonctions auxquelles vous avez été appelé, les dignités qui vous ont été conférées ont ajouté un nouvel éclat à notre Société. Votre présence, pour invisible qu'elle ait été au cours de cette dernière année, ne risque pas d'être éclipsée par la présence visible de votre successeur. Puisse-t-elle au moins, pendant un an, suffire à masquer ses insuffisances.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient, selon nos traditions, de faire l'éloge de vos travaux. Notre collègue, M. Penglaou, en a fait l'an dernier un si brillant exposé que j'aurai peu de chose à y ajouter.

Votre œuvre qui s'étend des plus hautes spéculations théoriques aux problèmes les plus concrets de l'heure se présente presque tout entière comme une apologie de la statistique. Votre premier livre en 1922, *Des sciences physiques aux sciences morales*, ne se proposait-il pas d'apporter, en recourant à la théorie statistique, des clartés nouvelles sur le problème éternel de la liberté et du déterminisme? Et un an plus tard, votre *Théorie des phénomènes monétaires* ne s'ouvrait-elle pas par cette formule qui est tout un programme : « L'économie politique, science statistique? » Si dans votre grand ouvrage *L'ordre social*, ample panorama des structures politiques, économiques et financières embrassant tous les aspects de la vie des sociétés humaines, l'appareil statistique est moins apparent, n'est-ce pas lui cependant qui donne une armature à ce vaste édifice?

Ce que nous admirons dans votre œuvre, c'est à la fois la lucidité de votre style, le don des formules saisissantes et parfois provocantes dans lesquelles vous aimez à enfermer votre pensée. C'est pourquoi vous lire est toujours un stimulant pour l'esprit, alors même que l'on ne souscrirait pas à toutes vos affirmations.

Certaines d'entre elles, vous ne l'ignorez pas, ont soulevé d'assez vives controverses : on vous a parfois reproché d'être un théoricien imbu d'orthodoxie, méconnaissant les exigences impérieuses que le monde d'aujourd'hui impose à toute politique économique et sociale qui veut être efficace.

J'ai souvent fait observer à vos détracteurs que cette ignorance des réalités concrètes qu'ils vous attribuaient ne vous avait pas empêché d'être, pendant un quart de siècle, avec notre ami commun, Charles Rist, le seul économiste français qui ait été appelé, à travers le monde, comme « médecin consultant » auprès des monnaies avariées et des finances en détresse. C'est la preuve que la théorie n'est pas toujours inutile à la pratique. Elle peut servir à l'éclairer. C'est en elle, sans doute, que vous avez puisé le courage de refuser, en certaines circonstances, de vous associer à des politiques que votre connaissance des mécanismes économiques vous montrait, à l'avance, vouées à l'échec.

Voilà un mérite entre tant d'autres que chacun devrait vous reconnaître.

* *

Autant vos titres à la présidence étaient nombreux, autant, malgré la bienveillance que vous avez manifestée à mon égard, les miens apparaîtront minces.

Je dois, en effet, vous faire ici un premier aveu : c'est que je ne suis à aucun égard, comme tant de nos éminents collègues, un technicien de la statistique. Bien que fils de polytechnicien et père de polytechnicien, je n'ai pas hélas ! bénéficié des mêmes

dons. Entre ces deux générations, conformément aux lois mystérieuses de l'hérédité, il semble que la nature se soit reposée... Et voilà pourquoi je ne suis pas mathématicien.

Mais si je ne suis pas de ceux qui établissent les statistiques, je suis du moins, en tant qu'économiste et démographe, un de ceux qui en ont fait le plus assidûment l'emploi.

Au cours de quarante années d'enseignement, je n'ai cessé d'être préoccupé de délivrer les sciences sociales des bavardages inconsistants et des généralités vides de sens qui les déconsidèrent trop souvent, aux yeux des hommes de science comme à ceux des hommes de la pratique, et de recourir, chaque fois que cela m'a paru possible, aux données numériques fournies par la statistique, illustrant abondamment mes cours à l'aide de graphiques et de cartes. Habitude qui n'a pas manqué d'apparaître comme une singularité peu recommandable puisque l'ordonnance traditionnelle de l'enseignement *ex cathedra* de nos Facultés s'en est trouvée quelque peu dérangée et qu'elle a même donné lieu à une petite révolution vestimentaire quand j'ai abandonné, pour mes cours, la robe professorale à laquelle restent si fortement attachés mes collègues, mais qui, pour moi, on le comprend aisément, devenait incompatible avec le recours constant au tableau noir et aux graphiques.

J'ai gagné ainsi une réputation bien établie de non conformiste. Vous aurez, je le crains, et je m'en excuse d'avance, l'occasion de vous en apercevoir vous-mêmes.

Je me trouve, comme vous le voyez, représenter parmi vous une catégorie sociale à laquelle nos sociétés modernes tendent à faire place dans leurs conseils, la corporation des « usagers ». Ce n'est peut-être pas d'ailleurs le plus mauvais point de vue pour apprécier la qualité des produits mis en circulation.

* * *

Après ce préambule qui m'a paru nécessaire, vous attendez, sans doute, du président que vous venez de désigner, sinon une profession de foi, du moins qu'il essaie de définir quelle est, à son avis, la place que doit occuper la statistique parmi les divers ordres de connaissances et qu'il formule quelques vœux sur l'orientation qu'il souhaiterait voir prendre à vos travaux.

Lorsque, en 1860, fut fondée la *Société de Statistique de Paris*, ses promoteurs étaient loin de se douter de l'importance que devait prendre ce nouveau moyen d'observation. Ils ont fait un acte de confiance en l'avenir et ont abordé leur tâche avec un enthousiasme et un courage auxquels il faut rendre hommage. Ne nous étonnons pas qu'ils aient parfois manifesté quelque tendance à l'impérialisme. N'en est-il pas toujours ainsi pour toute science ou technique nouvelles ?

Mais à l'âge héroïque de la jeunesse doit succéder celui de la maturité et de la réflexion. Pour une Société presque centenaire comme la nôtre, le moment est venu d'établir le bilan de ses acquisitions, de prendre conscience des limites de son domaine, de faire enfin elle-même sa propre critique — ne serait-ce que pour éviter qu'elle ne soit faite, sans indulgence, par les autres.

Après avoir été longtemps confinée dans un cercle restreint de mathématiciens et d'actuaire qui eurent à établir les bases théoriques de cette nouvelle technique, la statistique a été amenée, depuis lors, à fournir à toutes les sciences l'instrument de mesure qui leur manquait et qui est devenu d'un usage courant, non seulement dans le domaine des sciences physiques et chimiques, mais encore, dans les sciences humaines les plus diverses : démographie, économie, géographie, sociologie, psychologie elle-même.

Elle est ainsi devenue l'auxiliaire indispensable de toute science positive. Mais il faut nous garder de confondre une science avec les instruments dont elle se sert. L'apparition d'un instrument nouveau nous révèle tout d'abord un monde nouveau : le télescope nous a découvert l'infiniment grand et le microscope l'infiniment petit. Mais l'instrument ne doit pas chercher à remplacer la science. M. Sauvy, avec l'autorité qui lui appartient, nous l'a très opportunément rappelé récemment, à propos de la démographie, qui plus qu'aucune autre science est tributaire de la statistique : « Aujourd'hui, écrivait-il, la démographie est si mal connue que des esprits éclairés la confondent avec son outil, la statistique » et il ajoutait : « Par un paradoxe curieux mais explicable, c'est la perfection même de l'outil qui a freiné le développement de la science de la population. »

Nous avons fourni aux diverses sciences sociales l'instrument qui leur manquait.

Elles peuvent, en échange, nous faire bénéficier de leur expérience, nous familiariser avec leurs méthodes, nous faire part de leurs découvertes. Le contact établi ainsi avec des sciences reposant avant tout sur l'observation devra nous amener à constater que la réalité vivante est plus complexe que nous ne serions tentés de l'imaginer, que le sens du concret et de l'humain est indispensable à quiconque aborde la science de l'homme, que dans ce domaine la rigueur de l'esprit géométrique ne saurait nous dispenser de l'esprit de finesse.

Je pourrais invoquer ici le témoignage d'un maître incontesté de la science économique, Clément Colson qui, dès les premières pages de son *Cours d'Économie politique* écrivait : « La statistique... constitue un instrument indispensable dans toutes les études sociales, mais cet instrument ne doit être employé qu'avec réserve et précaution. L'abus que l'on en fait de nos jours est une source constante d'erreurs qui se rattachent à deux causes principales : l'inexactitude fréquente des statistiques ; la difficulté de leur interprétation ». Il concluait par ce conseil qui mérite d'être entendu : « L'observation directe du fait significatif est la seule manière de prendre la réalité sur le vif. Quiconque n'a pas su regarder directement et n'a pas été mêlé dans une certaine mesure au maniement des affaires ne pourra jamais comprendre leur vie véritable ; souvent un détail caractéristique jette une plus vive lumière sur tout un ensemble de phénomènes que de longues dissertations ».

L'homme dans la société n'est pas, en effet, comme on l'a parfois prétendu, une simple molécule soumise aux mouvements browniens. N'avez-vous pas vous-même, mon cher Président, écrit dans votre *Épître aux Dirigistes* : « Les théoriciens oublient souvent en maniant des quantités globales, que l'offre et la demande sont le produit de décisions individuelles émanant d'hommes qui agissent indépendamment les uns des autres... Or, ces hommes ne sont pas des êtres abstraits mais des personnes vivantes dotées d'une personnalité ». Peut-être votre opinion a-t-elle varié sur ce point. Mais je préfère m'en tenir, pour ma part, au dernier état de votre pensée.

Tenir un tel langage n'est pas s'écarter de la science. Un illustre mathématicien, Einstein, nous rappelle lui-même les limites de l'abstraction : « Pour autant que les propositions de la mathématique se rapportent à la réalité, elles ne sont pas certaines, et pour autant qu'elles sont certaines elles ne se rapportent pas à la réalité ».

* *

Si l'on a pu, dans le passé, déplorer la pénurie de statistiques, il n'en est pas de même aujourd'hui : la statistique est à la mode et nous pourrions parfois nous plaindre de la surabondance des chiffres qui nous sont, de toute part, proposés. De toutes les inflations dont nous souffrons à l'heure actuelle, l'inflation statistique n'est pas la moins redoutable. On n'observe pas, on ne démontre pas. Un chiffre suffit à tout trancher. Quand on sait avec quelles minutieuses précautions les statistiques doivent être établies, avec quel esprit critique toujours en éveil les données les plus sûres qu'elles nous fournissent doivent être interprétées, on frémit de voir chaque jour une arme aussi dangereuse entre les mains de propagandistes ignorants, lorsqu'ils ne sont pas de mauvaise foi.

Vous avez vous-même, mon cher Président, dénoncé ce que vous avez appelé le règne des « faux droits ». Je dénoncerai à mon tour le règne des « faux chiffres ». Il me paraît qu'un des devoirs les plus urgents de notre Société est d'entreprendre une lutte sans merci contre de tels abus si nous ne voulons pas courir le risque de voir la statistique devenir le grand mensonge du ^{xx}e siècle.

Pour répondre à ce qu'attendent de nous les utilisateurs de la statistique, la première tâche qui nous incombe est de nous livrer à une critique rigoureuse des données de base fournies par les divers services officiels. C'est une précaution trop souvent négligée. Alors que dans les sciences ou l'industrie, on vérifie avec grand soin la qualité des matériaux et la précision des instruments, il est non moins indispensable, avant d'utiliser une statistique, de se renseigner sur le procédé de sa fabrication, en faisant de temps à autre, comme le disait avec humour M. Sauvy, « un tour à la cuisine ». « Travail pénible, ajoutait-il, car il est trop tentant de céder à l'impérieuse suggestion du chiffre imprimé » — et d'oublier que si tous les chiffres se ressemblent, ils ne se valent pas.

Et cependant, pour m'en tenir au domaine démographique qui est le mien, que d'erreurs et de lacunes subsistent encore dans nos recensements insuffisamment contrôlés, que de confusions regrettables dans les statistiques de l'état civil entre

naissances ou décès *enregistrés* et naissances ou décès *domiciliés*, que d'erreurs de diagnostic dans la statistique des causes de décès; quelle préférence indéfendable, accordée pour des raisons de simple commodité aux divorces *enregistrés* plutôt qu'aux divorces *prononcés* et aux suicides *déclarés* au lieu des suicides *constatés*. C'est sur de telles bases contestables cependant qu'ont été édifiées de savantes constructions doctrinales qui ont jusqu'ici fait autorité mais dont il nous faudra bien un jour discuter la valeur scientifique.

Un autre démon risque encore de nous tenter : le démon de la moyenne. Certains statisticiens ont manifesté pour elle un enthousiasme non pas « moyen » mais véritablement paroxystique et ont été jusqu'à écrire : « Elle a beau être une abstraction, elle fournit sur la réalité une indication plus sûre et plus adéquate que celle que pourrait fournir l'un quelconque des chiffres concrets dont elle est tirée ».

Je voudrais faire naître quelques doutes dans votre esprit, en face d'une telle affirmation, en vous demandant quelle signification peuvent avoir, pour l'action comme pour la pensée scientifique, des notions telles que la « température *moyenne* », la « densité *moyenne* » d'une population, le « salaire *moyen* » des ouvriers, la « satisfaction économique *moyenne* » d'un consommateur. Ne sont-ce pas là des concepts vides de sens, de trompeuses compensations qui nous laissent ignorer les taux extrêmes et constituent un véritable écran qui s'interpose entre nous et la réalité? Il n'y a pas plus de moyenne qu'il n'y a de ligne droite dans la nature. La réalité vivante se présente à nous, non comme une surface plane, mais comme une échelle de degrés. Si nous savons que la densité de la population de certains départements comme les Basses-Alpes est de 12 habitants par kilomètre carré, alors qu'elle atteint 10.000 pour le département de la Seine, je demande s'il est possible d'établir une moyenne valable entre ces deux ordres de grandeur.

Si l'on veut, à titre de référence, utiliser une valeur représentative moins discutable, il en est une qui s'offre d'elle-même : c'est celle qui correspond à la valeur le plus souvent représentée — la dominante.

Pour vous montrer à quelles absurdités on peut aboutir lorsqu'on prétend appliquer le calcul des moyennes, non plus seulement dans le cadre d'une nation mais dans celui du monde tout entier, je vous renverrai aux impressionnants recueils statistiques publiés par certains grands organismes internationaux où vous trouverez calculés le taux moyen des naissances et des décès, ou la structure par âge de la population mondiale, comme si, dans sa diversité, le monde pouvait être considéré comme une entité homogène.

Je serais tenté de conclure sur le mode humoristique avec cet Américain qui, voulant mettre en garde ses compatriotes contre les abus de la statistique, leur conte la triste aventure d'un homme qui s'est noyé en traversant un cours d'eau » dont la profondeur *moyenne* n'était que de soixante centimètres ».

* *

Je n'ignore pas que la première démarche de l'esprit humain a été de chercher à acquérir une vue d'ensemble des phénomènes, de ramener la multiplicité à l'unité, de réduire le qualitatif au quantitatif, de découvrir des régularités dans le temps et des uniformités dans l'espace, afin de pouvoir formuler des lois permanentes et universelles.

On a présenté parfois ce désir d'atteindre le général comme la plus haute fonction de l'esprit humain. Il est permis d'y voir aussi bien une marque de son infirmité. Cette tendance à l'abstraction n'est, en tout cas, qu'une première approximation, une première étape, non le terme de la recherche scientifique. L'histoire des sciences est là pour nous montrer qu'à cette phase que l'on pourrait appeler celle de la synthèse *a priori* a succédé une période d'analyse portant sur des unités plus délimitées, permettant de mieux faire apercevoir la diversité du réel, de saisir sur le vif le jeu de certains mécanismes élémentaires, et, malgré la modestie des moyens, de faire ainsi quelques unes des découvertes les plus fécondes de la science moderne.

L'heure de ce que l'on pourrait appeler la synthèse *a posteriori* n'est pas encore venue, dans les sciences humaines notamment. Il y faudra un long effort. Ce n'est pas en une vie d'homme que l'on peut espérer constituer de toutes pièces une science définitive.

C'est vers de tels horizons, me semble-t-il, qu'il serait profitable de porter nos regards, avec le concours de tous ceux, géographes, historiens, sociologues, économistes, hommes de la pratique qui pourront nous faire bénéficier de leurs propres observations.

C'est à cette tâche que j'aimerais vous convier, au cours de cette année.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 1953 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : MM. MAX LAZARD, LOUIS VIDAL.

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de deux de nos collègues :

M. Max LAZARD, qui fut Président de notre Société en 1945, est décédé le 18 décembre dernier à l'âge de soixante-dix-huit ans. Après de solides études juridiques et littéraires, M. Max Lazard a consacré la plus grande partie de son activité aux études économiques et aux problèmes sociaux. Fondateur de l'Association Internationale pour la lutte contre le chômage, il fut Secrétaire général adjoint de cette Association et Secrétaire général trésorier de l'Association Française correspondante; il était également Vice-Président de l'Association Française pour le progrès social. La plupart de ses études ont porté sur le problème du chômage; citons entre autres : Contribution à l'étude du coefficient professionnel de chômage, publiée dans notre Journal en 1912; les Problèmes du chômage; le Placement public à Paris. Empêché par les circonstances de prendre la présidence de notre Société en 1943, il occupa ce poste au lendemain de la Libération avec une haute distinction. Il laissera à tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître et de travailler à ses côtés le souvenir très attachant d'un homme d'une haute culture et d'une urbanité parfaite.

M. Louis VIDAL est décédé en juillet dernier à l'âge de soixante-quinze ans. Après avoir exercé pendant de nombreuses années les fonctions de Chef de la comptabilité et des finances de la Compagnie d'Assurances l'Urbaine-Incendie, il était devenu membre de la Compagnie des Experts Comptables et était expert près le Parquet de la Seine. Il était membre de notre Société depuis 1922.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien sincères condoléances aux familles de nos regrettés collègues.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que la demande de candidature présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. Paul BERSTENE est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. FELDZER Emmanuel, Administrateur de Sociétés, 119, rue de Grenelle, Paris (7^e), présenté par MM. Cauboue et Penglaou.

— M. GIRARD Jean, Membre de l'Institut des Actuaire Français, Commissaire-contrôleur des Sociétés d'Assurances, 14, rue de l'Assomption, Paris (16^e), présenté par MM. Raillard et Depoid.

— M. HUBERT Louis, Directeur de Sociétés, 8, rue Lincoln, Paris (8^e), présenté par MM. Cauboue et Penglaou.

— M. NICOLAS Marcel, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, 15, rue Saint-Simon, Paris (7^e), présenté par MM. Roy et Depoid.

— M. PERESS DE MONTLUIS Charles, Industriel, 19, rue A.-Dumas, Paris (11^e), présenté par MM. Bisson de Barthélemy et Depoid.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général est heureux de faire part de l'élection récente à l'Institut International de Statistique de deux de nos collègues, MM. Georges GUILBAUD et Paul HENRY, et leur adresse ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général est également heureux de faire connaître que M. André BURLLOT a été promu officier de la Légion d'honneur et MM. Paul ARNOULT, François BURIN DES ROZIERES et Albert GOASDOUE, chevaliers de la Légion d'honneur, tous à titre militaire, et leur adresse, au nom de ses collègues, ses bien vives félicitations.

M. BARRIOL présente un ouvrage de notre collègue, M. Fernand BOUQUEREL, sur l'Étude des marchés au service des entreprises. Il en sera rendu compte dans un prochain numéro du Journal.

COMMUNICATION DE M. GEORGES GUILBAUD : « LE STATISTICIEN EST-IL UN JOUEUR ? (THÉORIES DE LA DÉCISION STATISTIQUE). »

M. le Président donne ensuite la parole à M. Georges GUILBAUD pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé.

La séance est levée à 23 h. 30.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1954

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL GEMAEHLING, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

COMMUNICATION DE M. MARCEL PROT : « PEUT-ON COUVRIR PAR UNE ASSURANCE LE RISQUE DE RUÏNE D'UN OUVRAGE D'ART. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL GEMAEHLING, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. GEMAEHLING.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 1954 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Emmanuel FELDZER, Jean GIRARD, Louis HUBERT, Marcel NICOLAS et Charles PERESS DE MONTLUIS sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. CANAT Maurice, administrateur civil à la Caisse des Dépôts et Consignations, 16, rue Nicolas-Nicquet à Viroflay (Seine-et-Oise), présenté par MM. Bistaque et Nigon.

— M. GELLE Xavier, archiviste statisticien de l'Institut du Cancer, 15, rue Duguay-Trouin, Paris (6^e), présenté par MM. Aubenque et Depoid.

— M. LUCCHI Alphonse, attaché à l'Institut national de la Statistique, 29, quai Branly, Paris (7^e), présenté par MM. Rivet et Brichler.

— M. MERMINGAS Luc, mathématicien statisticien, 53, rue Socratous à Athènes (Grèce), présenté par MM. Gemaehling et Depoid.

— M. OSBORNE Ernest Leslie, 3.130 Wisconsin Ave. N. W., Washington 16 D C (U. S. A.), présenté par MM. Gemaehling et Depoid.

— M. VENTURA Elio, directeur du bureau de Documentation Minière, 218, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e), présenté par MM. Blondel et Penglaou.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

— *Progrès et problèmes de l'Économie Européenne*, publication de l'O. E. C. E.

— *La Pologne*, Mémento économique publié par l'I. N. S. E. E.

— *Mortalité urbaine et rurale en France en 1928-1933 et 1947*, Monographie de l'Institut national d'Hygiène.

— *La Statistique appliquée à l'Agriculture*, par M. DUFRASNE, directeur général de l'Institut national de Statistique de Belgique.

M. le Secrétaire général signale, d'autre part, que l'Institut national de la Statistique organise à l'Institut des Sciences politiques un cycle de conférences sur la statistique et son rôle dans les études économiques et sociologiques. Ces conférences auront lieu le lundi à 18 heures du 22 février au 22 mars.

COMMUNICATION DE M. MARCEL PROT : « PEUT-ON COUVRIR PAR UNE ASSURANCE LE RISQUE DE RUINE D'UN OUVRAGE D'ART ? »

M. le Président donne ensuite la parole à M. Marcel PROT pour le développement de sa communication dont le texte est inséré dans le présent numéro du journal.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. AMY, BATICLE, MAURY, GODIN, CUNY, HENON.

La séance est levée à 19 heures.

III

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MARS 1954

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL GEMAEHLING, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M. PIERRE CAUBOUÉ : « LA STATISTIQUE ET LA BANQUE. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL GEMAEHLING, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. GEMAEHLING.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 17 février 1954 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Maurice CANAT, Xavier GELLE, Alphonse LUCCHI, Luc MERMINGAS, Ernest Leslie OSBORNE, Elio VENTURA, sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu la demande de candidature suivante :

— M. DOLLFUS Marcel, directeur de la Banque de l'Entreprise, vice-président de la Banque Internationale de Commerce, 28, rue Cambacérès, Paris (8^e), présenté par MM. Cauboué et Penglaou.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

M. le Président a reçu, d'autre part, la demande de candidature de :

— La Banque de l'Algérie et de la Tunisie, 217, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e).

Conformément à l'usage, l'admission de cet Organisme est immédiatement prononcée.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 du règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leur rapport sur le bilan au 31 décembre 1953 et sur les comptes de l'exercice ainsi que sur le projet de budget de 1954.

M. le Président donne successivement la parole à M. GENSBITTEL et M. RIVET pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. PIERRE CAUBOUÉ : « LA STATISTIQUE ET LA BANQUE. »

M. le Président donne ensuite la parole à M. Pierre CAUBOUÉ pour le développement de sa communication dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé.

La séance est levée à 19 heures.

IV

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1953

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1954

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement intérieur de notre Société, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes de l'exercice 1953 et le projet de budget pour l'exercice 1954.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Grâce au dynamisme de notre Secrétaire général et à l'amabilité de plusieurs des membres de notre Société, nous avons pu enregistrer de nouvelles adhésions qui se sont traduites par une augmentation importante des cotisations, 709.200 francs pour 1953 contre 630.000 pour l'exercice précédent. Cette année encore plusieurs de nos membres ont versé bénévolement une cotisation alors qu'ils sont membres à vie. Qu'ils me permettent de les remercier ici.

Les comptes de 1953 sont excédentaires grâce aux subventions importantes que nous avons reçues : 150.000 francs du Centre National de la Recherche Scientifique, 40.000 francs de l'Institut National d'Études Démographiques et 10.000 francs de la Compagnie des Agents de change de Paris. Nous renouvelons nos vifs remerciements à ces organismes et notamment au dernier qui a bien voulu doubler sa subvention.

Les revenus libres n'ont représenté en 1953 que 33.736 francs. Il a été expliqué en 1952 que ce poste avait été très augmenté par le prorata de coupon sur la rente 5 % 1949 au moment de son échange contre la rente 3 1/2 % 1952.

Les dépenses pour le journal sont apparemment en augmentation importante, mais en 1952 n'avaient été comptabilisés que les frais d'impression de deux bulletins de 1951 et deux de 1952. Cette année ont été réglés deux bulletins de

A. — PERTES ET PROFITS

RECETTES

Cotisations encaissées .	{ Sociétés et organismes collectifs	167.500 »	}	687.700 »
	{ Membres à titre personnel	511.700 »		
	{ Contributions complémentaires	8.500 »		
Abonnements et ventes de journaux				187.092 »
	Centre National de la Recherche Scientifique	150.000 »	}	200.000 »
	Institut National d'Études Démographiques	40.000 »		
	Compagnie des Agents de Change de Paris	10.000 »		
Revenus des fonds libres				33.736 »
Recettes exceptionnelles				2.806 »
Cotisations reçues d'avance fin 1952				27.500 »
Provision pour dépenses engagées fin 1952				460.000 »
TOTAL				<u>1.598.834 »</u>

B. — BILAN AU

ACTIF

Portefeuille	{ 4.200 francs de rente 3 1/2 1952	34.028 »	}	794.317 »
	{ 84 oblig. de 2.000 fr. Crédit national 3 1/2 1942	113.820 »		
	{ 3 oblig. de 10.000 fr. Crédit national 3 % 1945	18.633 »		
	{ 11 oblig. de 10.000 fr. Charbonnages de France 3 %	60.555 »		
	{ 8 actions Compagnie industrielle chimique et min.	18.120 »		
	{ 35 parts de production E. D. F.	549.161 »		
Disponibilités	{ Espèces en caisse chez le trésorier	2.056 »	}	141.942 »
	{ En compte chez M. Lackenbacher, agent de change	61.259 »		
	{ Solde du compte de chèques postaux	78.627 »		
	Créances diverses			180.000 »
	Numéros du journal en magasin (pour mémoire)			
	Sociétaires en retard (pour mémoire)'.			

TOTAL de l'Actif 1.116.259 »

DE L'EXERCICE 1953

DÉPENSES

Administration . .	{	Secrétariat général	37.388 »	}	131.464 »
		Convocations, impressions	70.172 »		
		Trésorerie	23.904 »		
Journal . .	{	1952	465.696 »	}	995.443 »
		1953	529.747 »		
Location de salles					8.400 »
Annuaire					31.000 »
Cotisation à l'Institut international de Statistique					8.140 »
Dépenses diverses					1.243 »
Cotisations reçues d'avance fin 1953					6.000 »
Provision pour annuaire					50.000 »
Provision pour dépenses engagées fin 1953					240.000 »
Excédent des recettes sur les dépenses					127.144 »
TOTAL					<u>1.598.834 »</u>

31 DÉCEMBRE 1953

PASSIF

Capital des dons et legs	{	Don Michel	20.000 »	}	96.197 »	
		Don Huber	20.000 »			
		Legs Bourdin	797 »			
		Legs Bresson	805 »			
		Legs Hancock	3.000 »			
		Legs Levasseur	1.000 »			
		Legs Coste	41.935 »			
		Legs Mercet	8.460 »			
Réserve des cotisations rachetées					248.930 »	
Cotisations reçues d'avance					6.000 »	
Intérêts réservés des dons et legs	{	Don Huber (2.890 + 700)	3.590 »	}	75.152 »	
		Don Michel (4.200 + 700)	4.900 »			
		Legs Bourdin	36 »			
		Legs Coste (58.146 + 1.975)	60.121 »			
		Legs Mercet (6.107 + 398)	6.505 »			
Provision pour annuaire					50.000 »	
Provision pour dépenses engagées					240.000 »	
Dettes diverses					3.000 »	
Capital libre.	{	à fin 1952 {	Legs Giffard	22.000 »	}	269.236 »
			Excédents à fin 1952	226.656 »		
				Indemnité incendie		
		en 1953 {	Excédents des recettes sur les dépenses	127.144 »	}	396.980 »
			Cotisations rachetées des membres décédés	600 »		
TOTAL du Passif					1.116.259 »	

1952 et trois de 1953. Le compte général est d'ailleurs corrigé chaque année par une provision pour dépenses engagées, limitée fin 1953 à 240.000 contre 460.000 fin 1952. La publication de notre journal est pour notre société la charge la plus importante mais elle est, compte tenu de l'excellente présentation de nos articles, d'un coût relativement modéré grâce à la compréhension de notre imprimeur, la maison Berger-Levrault, que je me fais toujours un plaisir de remercier.

Un nouvel annuaire ayant paru en 1952, il n'a été édité en 1953 qu'une simple mise à jour dont le montant s'est élevé à 31.000 francs. Par contre, il a été jugé opportun de constituer une provision de 50.000 francs pour l'annuaire 1955.

Les dépenses d'administration se sont élevées à 131.464 francs, en légère augmentation.

Les autres postes de dépenses sont maintenant classiques et sont de moindre importance.

Au total, les recettes ont excédé les dépenses de 127.144 francs. Ce bénéfice important provient de l'augmentation du poste « cotisations » et de l'économie réalisée sur l'annuaire.

Bilan au 31 décembre 1953

Notre portefeuille s'est légèrement modifié au cours de l'exercice. Nous avons remplacé 20.300 francs de rente 3 1/2 % 1952 par 35 parts de production de l'Électricité de France. Nos valeurs sont inscrites à l'actif pour 794.317 francs.

Notre trésorerie était aisée à la fin de 1953 puisque nos disponibilités représentaient 141.942 francs, soit 2.056 francs en caisse, 61.259 francs chez notre Agent de change et 78.627 francs au compte courant postal.

Nous avons inscrit à l'actif le montant des abonnements non encore réglé par notre imprimeur. Cette créance a été évaluée à 180.000 francs.

Au passif le « capital des dons et legs » est resté inchangé (96.197 francs). Le montant des rachats en cours a été viré au compte cotisations. Il représentait des annuités de rachat pour deux sociétaires qui n'ont pas cru devoir parfaire leurs versements pour devenir membres à vie.

La réserve des cotisations rachetées a été diminuée de 600 francs du fait du décès de deux membres à vie.

Les intérêts réservés sont passés de 71.343 francs à 75.152 francs.

Les cotisations versées d'avance ont été mises en réserve, pour 6.000 francs seulement, l'envoi de notre avis de versement ayant été retardé en décembre 1953 par les grèves dans l'administration postale.

La provision pour dépenses engagées représente, comme cela est indiqué ci-dessus, le montant approximatif du dernier journal de 1953.

En résumé, le capital libre a été augmenté de 127.144 francs et s'élève fin 1953 à Fr. 396.980.

PROJET DE BUDGET POUR 1954

Les principaux postes sont les suivants :

Cotisations. — Poste évalué au montant de l'exercice 1953 soit 710.000 francs.

Abonnements. — Évaluation d'après 1952, dernier exercice connu à ce sujet, soit 180.000 francs.

Réserves libres. — Même évaluation que l'année dernière, soit 35.000 francs.

Journal. — Nous estimons la dépense à 960.000 francs.

Annuaire. — La mise à jour de 1954 ne devrait pas représenter plus de 35.000 francs.

Dépenses d'administration. — Nous pensons que 160.000 francs représentent une évaluation satisfaisante.

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Journal	960.000 »	Cotisations	710.000 »
Annuaire	35.000 »	Abonnements	180.000 »
Dépenses administratives . .	160.000 »	Réserves libres	35.000 »
Total	1.155.000 »	Total	925.000 »

Notre conseil souhaite vivement que le montant des cotisations pourra augmenter encore en 1954 et qu'il sera possible de clore nos comptes pour l'exercice en cours grâce aux subventions qui nous ont été jusqu'ici accordées.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément à l'article 24 du Règlement de notre Société, la Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 9 mars 1954 pour examiner les comptes de l'exercice de 1953 et le projet de budget pour 1954 présenté par notre trésorier M. GENSBITTEL.

Étaient présents : MM. CAUBOUÉ, HENON, RIVET, notre Secrétaire général M. DEPOID et M. GENSBITTEL.

Le rapport établi par celui-ci permet de résumer la situation financière de notre Société de la façon suivante :

Les cotisations de nos membres se sont élevées à 709.000 francs contre 630.000 en 1952. Cette progression est due en grande partie à un nouvel effort de recrutement qu'il convient encore d'intensifier.

Les subventions ont atteint le chiffre de 200.000 francs contre 255.000 francs l'an dernier.

Les dépenses d'administration sont en très faible augmentation.

L'excédent des recettes se monte à 127.000 francs et témoigne ainsi de l'augmentation du nombre de nos adhérents, et le capital libre à 397.000 francs contre 329.000 francs l'an dernier.

Au présent rapport est joint un tableau faisant ressortir l'évolution de la

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1950 A 1953

— 18 —

A. — Situation financière.

	1913	1950	1951	1952	1953
Avoir au 1 ^{er} janvier	163.226 71	595.258 »	769.549 »	1.183.234 »	1.033.379 »
Recettes annuelles	16.758 75	929.962 »	929.013 »	876.068 »	1.081.903 »
	179.985 46	1.525.220 »	1.698.562 »	2.059.302 »	2.115.282 »
Dépenses annuelles	15.246 86	755.671 »	515.328 »	1.055.923 »	1.179.023 »
Avoir au 31 décembre	164.738 60	769.549 »	1.183.234 »	1.003.379 »	936.259 »
Caisse.	3.403 38	1.436 »	310 »	1.203 »	2.056 »
En compte chez l'Agent de change	»	65.253 »	40.982 »	16.388 »	61.259 »
Chèques postaux.	»	311.297 »	455.327 »	179.173 »	78.627 »
Portefeuille	161.335 22	391.563 »	686.615 »	806.615 »	794.317 »
Avoir net.	164.738 60	769.549 »	1.183.234 »	1.003.379 »	936.259 »

B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.

Membres d'honneur.	1	»	»	»	»
Membres titulaires à titre personnel. {	102	205	192	189	187
non rachetés.	230	532	550	541	549
Membres titulaires, sociétés	13	53	52	56	83
Membres honoraires associés et membres correspondants	101	33	31	31	30
TOTAUX.	447	823	825	817	849

situation financière et des effectifs de la Société pour l'année 1913, d'une part, et chacune des années 1950 à 1953, d'autre part.

Il y a lieu de noter l'accroissement sensible du nombre des adhérents entre le 31 décembre 1952 et le 31 décembre 1953; cet accroissement est dû surtout à l'augmentation du nombre des Sociétés.

Le projet de budget 1954 fait apparaître un déficit de 230.000 francs.

Ce déficit, semble-t-il, pourra être assez facilement comblé par les subventions des organismes qui nous ont été jusqu'ici si fidèles.

Ces résultats sont, somme toute, assez favorables et témoignent de la vitalité et du rayonnement de la Société.

Votre commission des Fonds et des Archives vous propose en conclusion :

— d'approuver les comptes de 1953 et le projet de budget pour 1954, tels qu'ils sont présentés par M. GENSBITTEL et d'adresser à celui-ci nos bien vifs remerciements;

— de vous associer aux remerciements exprimés par notre Trésorier archiviste à l'imprimeur de notre Journal : la Société Berger-Levrault, pour l'aide précieuse qu'elle nous apporte depuis de nombreuses années;

— de remercier enfin tous ceux qui ont aidé, en apportant leur adhésion, et en collaborant à ses travaux, dont le niveau est de plus en plus apprécié, à affirmer l'existence de notre Société.

R. RIVET.

V

RÉPERTOIRE PROFESSIONNEL DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Le Journal de janvier-février 1949 avait publié un premier essai de classement des membres de la Société par occupations professionnelles, à l'aide des renseignements figurant dans l'annuaire et sur les demandes d'admission.

Depuis cinq ans, les adhésions nouvelles, décès et démissions ont modifié très sensiblement la liste de nos membres, aussi nous a-t-il paru utile d'établir un nouveau répertoire. Dans le cas où aucune indication n'a pu être recueillie sur la profession d'un membre, nous avons été obligés de ne pas faire figurer son nom sur celui-ci.

Nous invitons vivement tous nos Collègues à nous indiquer toutes les adjonctions ou rectifications qui leur paraîtraient nécessaires.

Ce répertoire professionnel offre un intérêt tout spécial : alors qu'il est nécessaire d'intensifier le recrutement de nouveaux membres, chacun de nos Collègues pourra, en le consultant, voir en un instant quelles sont les personnalités de son administration, de sa corporation ou de ses relations professionnelles qui ne sont pas membres de la Société.

Nous faisons à nouveau un pressant appel auprès de tous nos Collègues pour qu'ils contribuent à accroître le rayonnement de notre Société en lui amenant tous ceux qui sont susceptibles de s'intéresser à ses travaux.

I. — *Fonctions électives*

Conseil de la République

LANDRY (Adolphe)

Assemblée nationale

BONNEFOUS (Édouard)
BURLOT (André)

MARTIN (Louis)

Conseil économique

BOUR (Louis)
COMPEYROT (Jean)

DUMONTIER (Jacques)

II. — *Administrations publiques*

JUSTICE

Conseil d'État

WATRIN (Germain)

Tribunal de Commerce

JANROT (Léon)

INTÉRIEUR

Administration centrale

MORIN (Jean)

Ville de Paris

AMY (Lucien)
ASTIER (Robert)
BLANC (Roger)

MOSSE (René)
PINEL (Jacques)
VALENTIN (M^{me} Juliette)

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LAUGIER (Henri)

FINANCES

Inspection des Finances

BLOT (Robert)
GARNIER (François)

MOURRE (Olivier)
WILLECOT DE RINCQUESEN (Jean)

Cour des Comptes

PELEGRY (Georges)

Administration

BLOT (Robert)
LHOMME (Jean)

POINTEAU

Régies financières

GUINARD (Claude)

Caisse des Dépôts et Consignations

BISTAQUE (Lucien)
FAURE (Jean)

MOREAU (André)
NIGON (Fernand)

Contrôle des assurances

ARIBAUD (Henri)
DELATTE (E.)
DUCHEZ (Paul)
DULAC (Robert)
FAHRI (Jacques)
FOURASTIE (Jean)

GIRARD (Jean)
GORRE (Louis)
LEMONNIER (Albert)
RAILLARD (Georges)
SOLEILHAVOUP (Georges)
TORTI (Marcel)

Manufactures de l'État

BEREND (Paul)
DURAND (Henri)
GISQUET (Prosper)

RENIER (André)
SCHWARTZ (Daniel)
VESSEREAU (André)

ÉCONOMIE NATIONALE

Administration centrale

LE FOL (Jacques)
MORICEAU (Jean)
ROSENSTOCK-FRANCK (Louis)

SAINT-QUENTIN (Lionel de)
VERGEOT (Jean)

Institut national de la Statistique et des Études économiques

APCHIE (M^{lle} Magdeleine)
AUBENQUE (Maurice)
BECKER (Jean)
BERTAUD (Guy)
BERTRAND (Pierre)
BREIL (Jacques)
BRESSOT-PERRIN (Jean)
BRICHLER (Marcel)
CAHEN (M^{me} Lucienne)
CARRERE (Paul)
CASSAS (Maurice)
CHARTIER (Fernand)
CHEVRY (Gabriel)
CLOSON (Louis)
CORDEROY DU TIERS (Jacques)
CROZE (Marcel)
DAVID (Maurice)
DELAIN (Pierre)
DESABIE (Jacques)
DOM (M^{me} Madeleine)
DUMAS (Raymond)
DUMONTIER (Jacques)
FAIVELEY (Gabriel)
FEBVAY (Maurice)
FONSAGRIVE (Vincent)
FROMENT (René)
GARNIER (Jacques)
GASC (Paul)
GAUDRIAULT (Raymond)
HEISCH (Robert)
HERVIO (Georges)
JOLIVOT (Roger)
KLATZMANN (Joseph)
LAURENT (André)
LE GRONTEC (Henri)
LEHOULIER (Jacques)
LEMAIRE (Jean)

LEVEUGLE (Jules)
LEVY-BRUHL (Raymond)
MALINVAUD (Edmond)
MALVAL (Armand)
MARC (Alfred)
MARCHAND (René-Charles)
MATHYS (Gaston)
MIGNET (Charles)
MONNEY (Charles)
MORICE (Eugène)
MOTHES (Jean)
MULLIER (Arthur)
NORMAND (Jacques)
PALANGIE (Henri)
PELLIER (Jacques)
PIATIER (André)
PICHARD (Louis)
PILE (Gérard)
PORTE (Vincent)
PORTZAMPARC (Jacques de)
REMERY (Roger)
RIVET (Raymond)
ROBBE-GRILLET (Alain)
ROYER (Jacques)
SANSON (Georges)
SMOLSKI (Thadée)
TERRAT (M^{me} Blanche)
THIERY (M^{me} Yvette)
THIONET (Pierre)
TOURATIER (Alexandre)
VALLAS (Henri)
VERRIÈRE (Louis)
VIENNOT (Pierre)
VINCENT (André)
WOLF (Paul)
WURMSER (Lyonel)

COMMERCE ET PRODUCTION INDUSTRIELLE

Administration centrale

CHAPEL (François)
NOLLET (Paul)

PREVOT (Jean)

Corps des Mines

ALLAIS (Maurice)
BLONDEL (Fernand)
GIBRAT (Robert)

GUILLAUME (Marin)
SUEUR (Henri Le)
TURQUET DE BEAUREGARD (Gabriel)

Corps des Ponts et Chaussées

BACHET (Noël)
BATICLE (Edgar)
DIVISIA (François)
MALET (Henri)
NICOLAS (Marcel)

PIRAUD (René)
PROT (Marcel)
ROY (René)
WIMBÉE

Service divers

FAIN (Gaël)
GODIN (M^{me})

RABUSSIER (Raymond)
TAVERNIER (René)

P. T. T.

FOREST (Raymond)

GRIMONPREZ (Grégoire)

RECONSTRUCTION

GOASDOUE (Albert)

AGRICULTURE

BRUNETEAU
DAYRE (Jean)

DOURNEL (Jean)

ÉDUCATION NATIONALE

Centre national de la Recherche scientifique

CHABERT (Alexandre)
FERON (Robert)
GRAPIN (Pierre)

JUSTMANN (Élie)
WELLERS (Georges)

Observatoire de Paris

BONNET (M^{me} Rose)

Divers

BEAUSSIER (Jean)
HERNANDEZ (M^{me} Georgette)

ROSIER (Alfred)

TRAVAIL

Administration centrale

ABOUGHANEM (André)
CANTEGREIL (André)

HEITZ (Victor)
NETTER (Francis)

Caisses de Sécurité sociale

CHOSSAT (Maurice)
GAULTIER (Jean)

MARX (Norbert)
TIXIER (Léon)

INFORMATION

SIROL (Jean)

DÉFENSE NATIONALE

CAIN
CAVE

ROUGE (André)

SANTÉ

CANDILLE

HAZEMANN (Robert)

Institut national d'Études démographiques

DARIC (Jean)
GIRARD (Alain)
HENRY (Louis)
LEDERMANN (Sully)
MALIGNAC (Georges)
SAUVY (Alfred)

SUTTER (Jean)
TABAH (Frédéric)
TABAH (Léon)
VINCENT (Paul)
VORANGER (Jacques)

COLONIES

MARIETTI (Pascal)
SANNER (Pierre)

THÉODORE (Gérard)

ADMINISTRATIONS INTERNATIONALES

AUGE-LARIBE (Michel)
BRAUD (Yves)
BOURGEOIS-PICHAT (Jean)
DAVID (Jacques)
DERKSEN (Johannès)
DEUTSCHMAN (Sigismond)
GROT (Jacques)

KUPPERMAN (Morton)
LACROIX (Henri)
LACROIX (Max)
MARTY
ROSENFELD (Félix)
RUEFF (Jacques)

ADMINISTRATIONS ÉTRANGÈRES

ATHANASSIADES (Constantin)	MINTZES (Joseph)
BACHI (Roberto)	MOUSMOUTIS (Nicolas)
BENOIT (Pierre)	ORTIZ (Luis)
DEFRANCE (Georges)	STATHIS (Alexandre)
DUON (Gaston)	TASSO (Michel)
LIAKIS (Jean)	WILLIAMS (M ^e Faith)
MARCOPOULOS (Harry)	ZAHLEN (Jean-Pierre).

III. — Enseignement

SCIENCES

Facultés

BUNLE (Henri)	GLANGEAUD (Louis)
CHAPELON (Jacques)	HURON (Roger)
DARMOIS (Georges)	LAUGIER (Henri)
DUGUE (Daniel)	PISOT (Charles)
FORTET (Robert)	TEISSIER (Georges)
FRECHET (Maurice)	VILLE (Jean)

Autres établissements en France

FERIGNAC (Pierre)	MONAVON
GUFMY (Joseph)	ROCHER (Pierre)

Enseignement à l'étranger

AFZALIPOUR (Ali)	GUPTA (Rab)
ARTIGAS (Jose Antonio de)	HIBBERT (Lucien)
BACHI (Roberto)	LEJEUNE (Jules)
CASTRILLI (Vincenzo)	LINDER (Arthur)
DUFRENOY (Jean)	NATH (Pran)
FAN (Ky)	VELASCO (Ermel)

DRIT ET ÉCONOMIE POLITIQUE

Facultés

AFTALION	MARCHAL (Jean)
DAUPHIN-MEUNIER	MERIGOT
FAUVEL (Luc)	MOSSE (Robert)
GAFFIOT	NOYELLE (Henri)
GEMAEHLING (Paul)	PERROUX (François)
GUITION (Henri)	ROUQUET LA GARRIGUE (Victor)
LAJUGIE (Joseph)	SAINT-GERMES (Jean)
LETINIER (Georges)	TREVOUX (François)
LHOMME (Jean)	WEILLER (Jean)
MARCHAL (André)	

Autres établissements en France

DIVISIA (François)	MAYER (Jacques)
MAILLET (Pierre)	

Enseignement à l'étranger

ARMINJON	MOSCATO (Arnold)
CLEMENT (Marcel)	OECONOMOU (Georges)
GEORGESCU-ROEGEN (Nicolas)	RIDDER (André de)
LOUTCHITCH (Léonidas)	

LETTRES

Facultés

ALLIX (André)	CHEVALLIER (Louis)
BOURDON (Jean)	DAVAL (Roger)
CAVAIGNAC (Eugène)	STOETZEL (Jean)

Autres établissements en France

MEUVRET (Jean)

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

DIVISIA (François)
DUBOURDIEU (Jules)
FOURASTIE (Jean)

GOBLET (Y.-M.)
MALINSKI (Maxime)

IV. — Professions libérales

Actuaires

BORGE (Constant)
BOULAD (Georges)
BOURDIOL (Jean)
COLLOMB (Louis)
DUNOYER (Pierre)
DUPONT (Georges)

KHER (Marcel)
LOEVE (Michel)
LOISEL (Jacques)
PELLEGRIN (Paul)
PLAZEN (Pierre)
VERMILLON (Jean)

Agents de Change

AUBOYNEAU (Francis)
BEZARD (Hubert)

CARREAU (André)
PERQUEL (Adrien)

Architectes, Urbanistes

BARDET (Gaston)
BOURGET (Pierre)

GRENINGER (Léon)

Avocats

GRENINGER (Leon)
HAMAOU (Félix)
LEMONON (Ernest)

DE LA ROCHEFOUCAULT (Eugène)
SINDOU (Gustave)

Économistes — Instituts de Recherches économiques

ALJAC (Henri)
BON (Lucien)
DALLIER (Roger)
DELPRAT (Raymond)
DESSIRIER (Jean)
DOURDIN (Jacques)
GUILBAUD (Georges)
GUILLAUME (Georges)
LEBRET (R.-P.)
MARCZEWSKI (Jean)
MEYNAUD (Jean)

MONTANDON (Jacques)
PAQUET (Georges)
PERROUX (François)
PUJADE (Pierre)
PUPIN (Rene)
RIST (Charles)
SCHWARZBOURG (Lazare)
SOREL (Max)
SOREL (Rene)
TRUPTIL (Roger)

Experts Comptables et Chefs de Comptabilité

BEDENNE (Gaston)
BONENFANT (Paul)
CAUMARTIN (Georges)
CAUJOLLE (Paul)
DONON (Armand)
DUBOIS (Georges)
ESTÈVE (Henri)
GIORDANO (Guy)
GOUVERNAIRE (Louis)
HUSSON (Léon)
JAEGLY (Lucien)

KUNZ (Yves)
LE GUELLEC (Yves)
LÉON (Henri)
LUPO (Mario)
NIQUET (Albert)
PÉRISSE (André)
PINCELOUP
PIROLI (Robert)
SÉNECHAL (Honoré)
THOUVIGNON (Maurice)

Gérants de portefeuilles

BRESSANGE (Georges)
MALZAC (Marcel)

ROGIER (Henri)

Ingénieurs agronomes

CHOMBAT DE LAUWE (Jean)
COURNIER (Maurice)

GIELFRICH (Henri)
PRAULT (Luce)

Ingénieurs

BARDIN (Émile)
BONNEAU (Jacques)
GODIN (Adrien)
GOURIO (Jean)

JEANCARD (Paul)
MACHELARD (Andre)
TORRENS-IBERN (Joaquim)

Journalistes, publicistes

AUBURTIN
BOLLACK (André)
BOUCHE (Camille)
CATHERINE (Robert)
COMPEYROT (Jean)
CORRÉARD (Jules)
FOURCADE (Gaston)
GOBLET (Y.-M.)
GUILLON (André)
GUYOU (Marcel)

LANUSSE (Georges)
MASSON-FORESTIER (Henry)
NEAMA
POTUT (Georges)
RIEDMATTEN (Léon DE)
SACQUET (Henri)
SARTON (Georges)
SETTON (Félix)
TOUCHE (Armand)
VÈNE (André)

Médecins

AUBFNUQUE (Maurice)
AUDOUIN (Jean)
BERNARD (Eugène)
BOULENGER (Pierre)
CHAUTEMPS (Jacques)
DAVID (Maurice)
DENOIX (Pierre)
GIGNOUX
HAZEMANN (Robert)
MALTHETE

MARX (Norbert)
METZGER (Adrien)
PORCHER
RIST (Édouard)
ROUFF (Martin)
SCHUTZENBERGER
SUTTER (Jean)
VACHER (Jean)
VENDRYES (Pierre)

Notaires

MALTERRE (René)

POISSON (Jean-Paul)

Organisateurs Conseils

MALROUX (André)
MILHAUD (Jean)
MOUETTE (Jacques)
PLAINDOUX (Gilbert)
POUDEROUX (Noël)

ROSSET (François)
SATET (Robert)
VANDEL (Jacques)
WOLBERG (André)

Divers

BAUDON (Jacques)
BOURDEL (M^{me} Léone)
CARTON (Maurice)
COSTANTINO (Jean)
DALSACE (André)

GENEVAY (Jacques)
MOINE (Marcel)
PALLEZ (André)
THOMAS (Paul)

V. — Industries

Mines

BARBIER (Marcel)
BING (Jean)

BOAG (Harold)
TIFFON (Georges)

Métallurgie

BASTENAIRE (François)
BRANDIN (Émile)
DUPIN (Jean)
HAYMANN (Louis)
LEBRETON

LECLAINCHE
PELLIER (Pierre)
RIST (Mario)
WOLKOWITSCH (David)

Mécanique

BOREL (William)
BOUZITAT (Jean)
CALLIÈS (Hervé)
CALLIÈS (Joseph)
HUGUES (André)

PIERRE (Eugène)
POUDEROUX (Noël)
RIND (Rene)
RODALLEC (Bertrand)
VIEILLARD (Georges)

Aéronautique

BÉTHENCOURT (Jacques)

SCHNEIDER (Stanislas)

Électricité

CHARDON (Guy)
CONTE (Robert)
GAUTHERON
HÉMAR (Henri)

HOSSEY (Jean DE LA)
MASSÉ (Pierre)
MORLAT

Gaz

DU CASSÉ (Édouard)

MAZOUÉ (Louis)

Produits chimiques

BARTHOLIN
BRODSKY (Michel)
BRULEY (Joseph)
DERNIS
FÉLICE (DE)

LAMSON (Jean)
RASTOIN (Édouard)
RISLER (André)
RISSE (Paul)

Papier — Carton

VALTAT (Raymond)

Imprimerie

FRÈREBEAU (Fernand)
FRIEDEL (Charles)

HENON (Robert)
HERMIEU (Raoul)

Textiles

GLORIEUX-TOULEMONDE (Achille)
HALLOT (Roger)
JEANNEST (Louis)
LEY (Désiré)
OTT (Robert)

PHILIPPE (Eugène)
SAUTEREAU (Roger)
VALETTE (Édouard)
VANDIER (Maxime)
VOGEL (Robert)

Divers

BESNARD (Paul)
BOUQUEREL (Fernand)
CASSÉ (René)
CHAUSOIS (Pierre)
CHAUVIN (André)
COMPÈRE (Émile)
DAIRAIN

DUMAS (Maurice)
DUVALLET (Jean)
LEDERLIN (Paul)
MAHEU (Pierre)
PERESS DE MONTLUIS (Charles)
TROTABAS (Edmond)
WIEVER (Pierre)

VI. — Transports

S. N. C. F.

ALADENISE (Robert)
BARBOT (Jacques)
BERNARD (André)
BEZARD-FALGAS (Pierre)
CHEVALIER (Georges)
COMBES (Bernard)
DUGAS
GROS (Paul)
HUARD DE LA MARRE (Robert)
KIEKEN (Albert)
LAGNACE (Louis)
LESPINOIS (Phil. BONNESCUELLE DE)

MAURASIN (Henri)
MORICE (Jean)
OLIVIER (Maurice)
PERNOT (Marc)
PETITJEAN (Maurice)
POITOU (Georges)
ROUSSEAU (Charles)
RUFFIEUX (Léon)
SANTINI (Lucien)
VAUNOIS (Robert)
WATHIER (René)

R. A. T. P.

BARINCOU (Marcel)
DEDE (André)
HENRIO (Paul)

HERMITTE (Maurice)
LEFRANCIER (Victor)

Autres

BAUDE (Raymond)
BOUTEILLE (A.)

LAFFARGUE (Émile)
MAINGUY (Maurice)

VII. — Commerce

Carburants

MICHOT (Albert)

WENGER (Léon)

Transactions immobilières

CAHEN (Raymond)

ROSA (Jacques)

Divers

DESCOMBES (Gaston)
DUVAL (Claude)
GROSJEAN (Antonin)
HARDY (André)

LE HÉBEL (Jack)
MULLER (Roger)
SAIÈTES (Michel)

Administrateurs de Sociétés

ARWAZ (Victor)
BRUN (Jean)
FELDSER (Emmanuel)
HANAOLI (Félix)

LAFFARGUE (Émile)
ROSA (Pippo)
SIXOU (Maurice)

VIII. — Banques

Banque de France

BOCCON-GIBOD (André)
BOLGERT (Jean)

RAFFEGEAU (Pierre)

Crédit Foncier

DUBOIS (André)

SEGUIN (Marcel)

Société Générale

BEALREPAIRE (DE)
DUPONT (Pierre)

MARTIN (Marcel)
ROSSIGNOL (Maurice)

Crédit Lyonnais

BONGARD (Maurice)

DURAND (Raymond)

B. N. C. I

COLLET (Pascal)
GERMAIN-MARTIN (Henry)

THÉRY (André)
VIALA (Pierre)

Société Générale de Crédit industriel et commercial

LEBEE (Edmond)

PENGLAOU (Charles)

Banque de Paris et des Pays-Bas

ARON

DUBOURDIEU (Jules)

Comptoir d'Escompte

DAMAY (Yves)

MITZAKIS (Michel)

Banque de l'Indochine

DANDERIEUX (Marcel)

LEJAY (Jean)

Autres Banques

ARNALD (René)
BADER (E.)
BONVOISIN (Pierre)
CAMU (Louis)
CALBOLE (Pierre)
COLLIN
FORTIN (Georges)
FRERICHS (Charles)
HERZOG (Philippe)
HESS (André)
LEBLANC (Pierre)
LEFORT (François)

MOULIN DE LA BRETÈCHE (Henri DU)
PERRICHET (Jean)
PETIT (Émile)
REINHARDT (E.)
ROYOT (Georges)
SCALBERT (Jean)
SOLOWIJ (Thadée)
THIESCE (Roger)
VERHULST (Michel)
VERNONI (Mario)
VONDERWEIDT (Henri)

Courtiers de Banques

BERSTENE (Paul)
ELCUS (Charles)

MONTEFIORE (Arnold)
RABINOVITCH (Joseph)

Divers

ALPHANDÉRY (Paul)
BALDY (Edmond)
BARRY (Marc)

CRAMOIS (André)
MOTCHANE (Léon)
SOLENTÉ (Henri)

IX. — Assurances

Toutes branches

BOIVIN (Maurice)	MARJOLET (Jean)
BURLOT (André)	MAURY (Henry)
CHOLLET (Pierre)	MAYEN (Jean)
COCHAND	POIDATZ (Roger)
COQUET (Pierre)	POIRRIER (André)
DEPOID (Pierre)	SAHUT D'IZARN (André)
FÉRASSON (Louis)	TAFANI (Jacques)
HENRY (Marcel)	TATTEVIN (Georges)
MALLEZ (Albert)	THEPAUT (André)

Vie

BARDEAU (Jean)	LEFÈVRE (André)
BAUDEZ (Gaston)	LEVEIL (Maurice)
BONALDI (Georges)	LUNDGREN (Eric)
BOUQUET (Georges)	MALINSKI (Maxime)
BOUTHILLIER	MARCHAL (Albert)
BRÉART DE BOISANGER (Tony)	MARTIN (Gilles)
COFFY (Joseph)	MÉNECHAL (Paul)
COUTELIER (Francis)	MILAN (André)
COUTURE	MILLON (René)
DELCROS (Jean)	MONTEL
DESFORGES (André)	NOLDE (Boris)
DUNAIGRE (Jacques)	OLGIATI (Pierre)
DUVAL (Henri)	PETIT (Jean)
FONTAINE (Roland)	PETIT (Jean-René)
FOURLINNIE (Gérard)	PEYRE (Georges)
FRAISSE (Jean)	PICARD (Robert)
GAUTHIER (Maurice)	POUDEVIGNE (Jacques)
GENEST	RAUT (M ^{me} Séraphine)
GENSBITTEL (Daniel)	RENAULT
HENRY (Pierre)	ROUDIER (Jean)
LAGAUZEIRE (Yves)	SALABELLE (Louis)
LAUREAU (Jean)	SAUSOIS (Marcel)
LECA (Dominique)	VALLEUIL (Maxime DE)
LECLERC (Henri)	VIENTOT (Jean)

Accidents

BEAUMONT (Pierre)	JURQUET (Albert)
BISSON DE BARTHELÉMY (Paul)	JUVIGNY (Charles DE)
BONALDI (Georges)	LEROY (Henri)
BURIN DES ROZIERES (François)	LUTFALLA (Georges)
DELAPORTE (Pierre)	MADEC (Jean)
DEPASSE (Paul)	MOUILLARD (Jacques)
DUCHEZ (Edmond)	ROUX (André)
FRANÇOIS (Jean-Louis)	SIVARDIÈRE
GRAVELIN (Robert)	TAPRET
GRENIER (Pierre)	VOIDIES (Charles)

Incendie

BAUDRY (Jacques)	CHILLAZ (Charles DE)
BEINEIX (Robert)	DELAPIERRE (Jean)
BOUVERET (Pierre)	PIERRET (Paul)
BOUY (Ernest)	TIGER (Pierre)
CHAUMIER (Jean)	DE VILLEMANDY

Accidents et Incendie

ARNOULT (Paul)	JORIS (Pierre)
BAUCOUR (Robert)	LARDET (Gabriel)
BERGER (Jean)	LIOTIER (Maurice)
BOUCHERON (René)	MAINOT (Gabriel)
CALVAT (Jean)	MÉLIGNE (René)
CANNET (Alexandre)	PIETRI (Paul)
CASTAGNAC (Roger)	PRIVEZ (Jean)
CHARDON (M ^{lle} Gisèle)	RAYNAL
CUNY (Henri)	REGUIS
FRANÇOIS (Pierre)	REVILLIOD (Maxime)
JANIN (Robert)	TERREN (André)

Réassurances

CAMPS
COLLIN (Bernard)
COLLON (Roger)
DARCY (Alexandre)
LAMBERT (Raphaël)

LUTFALLA (Georges)
SOUSSELIER (Jean)
TERRIER (Édouard)
WALBAUM (Gaston)
WINTHER (Carl)

Capitalisation

BLOF (Georges)
DOUHET D'AUZERS (Georges DE)
DROZ (René)
GACHE (Louis)

GROVER (Frédéric)
PICARD (Alfred)
ROUSSELLE (François)

Divers

CALONI (Pierre)
COURBIS (Jean)
HENRY (Paul)

MOLIN (Georges)
QUINTALLET
SAUVANET

Assureurs Conseils

BÉTHENCOURT (Jorge Cardozo DE)
CLAPPIER (Paul)
CRISAFULLI (Joseph)
GRONDEIN (Maurice)

LA BROUSSE (Jean DE)
LASFARGUE (Pierre)
SEGUIN (Henri)
WEINBACH (Pierre)

X. — Groupements professionnels

Chambres de Commerce

AVRIL (Maurice)
JOLLY (Pierre)
MARVALDI (Henri)

RASTOIN (Édouard)
TREVOR (Keith)

Centre national d'Information économique

PARENTEAU (Jean)

Autres

ARNAUD (René)
BASTENAIRE (François)
BIGOT (Georges)
BLAVIGNAC
CAUMARTIN (Jean)
DUCHEZ (Edmond)
FLAUS (Lucien)
HALLOPEAU
HALLOT (Roger)
HANOTEAU (Pierre)
HOMBERG
LACOSTE (Louis)

LEY (Désiré)
MADEC (Jean)
MARTIN (Gilles)
MARTIN (Jean)
MOLIN (Georges)
NICOLAS (René)
PALLEAU (André)
POLTI
QUINTALLET
SACQUET (Henri)
WEBER
WEINBACH (Pierre)
